

Communiqué du 29 septembre 2015

**SOUTIEN AUX 20 RESIDENTS DU FOYER  
64 RUE DES AMANDIERS  
CONTRE LA DEMANDE D'EXPULSION FAITE  
PAR LEUR GESTIONNAIRE ADEF**

**PROCES au Tribunal d'Instance du 20ème,  
Mairie du 20ème, place Gambetta  
Jeudi 1er octobre 2015 9h30**

Aux journalistes, habitants du quartier, résidents des foyers,

Une situation scandaleuse règne en ce moment au foyer du 64 rue des Amandiers, Paris 20ème géré par l'ADEF, propriété de RSF (Groupe 3F). Les résidents sont des habitants de longue date du quartier, ayant déménagé de l'ancien foyer taudis de la rue des Panoyaux en 1983.

Ce foyer est en cours de réhabilitation, en grande partie grâce aux financements et aux subventions (plusieurs millions d'euros) que la Mairie de Paris a versé au projet porté par le propriétaire et le gestionnaire.

Les 41 résidents du Bâtiment C ont refusé d'occuper les logements qui leur sont assignés au Bâtiment B à partir du 20 juillet comme le voulait l'Adef pour essentiellement deux raisons.

Ils voulaient des garanties sur le fait qu'ils ne perdaient pas le contrôle de leurs espaces polyvalents. En quittant leur bâtiment actuel, les résidents perdent l'accès à leur salle collective la plus importante. Normalement, la gestion de la vie collective du foyer est un des domaines de compétence des délégués élus et des comités de résidents. Une discussion était en cours avec M. Gérard Merlot, Directeur territorial Paris de l'Adef, pour arriver à une convention d'utilisation de la salle polyvalente (il y en a une de 46m<sup>2</sup> divisible) lorsqu'une réunion prévue le 30 juillet a été annulée sans explication. Deux semaines plus tard, vingt résidents ont été assignés devant le tribunal pour expulsion.

Deuxième raison : après visite de certains des studios, des résidents ont exprimé des réticences par rapport à la configuration des logements proposés. La taille des réfrigérateurs a depuis un moment posé problème, essentiellement parce que le représentant de l'Adef avait oralement promis des grands frigos pour tout le monde. Or la moitié des kitchenettes est équipée de réfrigérateurs casés sous le plan de travail. Aussi de nombreux studios disposent de salles de bain PMR qui réduisent considérablement l'espace de vie et dont les résidents actuels n'ont aucun besoin. S'ajoute le fait que les studios offerts ne correspondent que rarement aux souhaits qu'avaient exprimés les résidents lors de l'enquête sociale. Ces résidents voudraient pouvoir discuter d'autres possibilités de logement avec l'Adef, éventuellement dans d'autres établissements de la région, et ne pas être obligés d'accepter un logement pérenne qui ne leur convient pas.

La réponse de l'Adef a été la rupture de toute discussion et l'assignation de 20 personnes devant le Tribunal d'Instance du 20ème, jeudi prochain le 1<sup>er</sup> octobre, en vue d'obtenir leur expulsion.

Les résidents maintiennent leur exigence que des conditions acceptables soient trouvées avant le déménagement et non pas après. Ils estiment qu'il est légitime qu'il y ait des NEGOCIATIONS sur les conditions de la vie collective du foyer et sur ce qui est acceptable ou non dans les logements proposés. Dans la culture politique très autoritaire de l'Adef, le mot "négociier" est tabou. On ne "négocie" pas avec les représentants des résidents, au mieux on "concerte", ce qui dans l'esprit de l'Adef veut dire, "nous parlons, vous écoutez".

Les résidents n'ont pas souhaité engager un rapport de forces ou un bras de fer. Mais puisque l'Adef les y oblige, ils vont continuer de résister.

**Nous demandons à la Ville de Paris d'intervenir de manière urgente en convoquant un comité de pilotage et en appuyant de tout son poids pour qu'Adef revienne vers la table des négociations et abandonne ses intimidations et son usage de la force.**

NON AU MEPRIS DE L'ADEF !

NÉGOCIATION DES CONDITIONS DE VIE COLLECTIVE !

OUI A UN VÉRITABLE CHOIX DES LOGEMENTS RÉNOVÉS !

NON AUX EXPULSIONS !

NON AUX MENACES ET À L'INTIMIDATION !

SOUTENEZ LES RÉSIDENTS DEVANT LA MAIRIE DU 20ème

JEUDI 1er OCTOBRE à 9h30

Signé : Comité de résidents du foyer Adef Amandiers-Troènes et ses soutiens

Contacts : Amadou BAH 06 30 92 44 76

Aliou Hamady SY 06 73 64 67 38

Baba SY 06 22 34 59 19